

## COMMUNIQUÉ

le 22 décembre 2023

L'ANdÉA - Association nationale des écoles supérieures d'art et de design publiques exprime son indignation devant la loi "immigration" votée le 19 décembre 2023 à l'Assemblée nationale. Les écoles supérieures d'art et de design publiques françaises ne peuvent accepter les durcissements drastiques des conditions d'entrée et de séjour des étudiants internationaux. Tout comme l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, les écoles d'art affirment que ces mesures porteront atteinte aux valeurs d'ouverture et d'hospitalité défendues par nos établissements, et d'abord tout simplement à notre mission humaniste.

L'accès aux connaissances et à la formation ne peut être entravé par des considérations financières restrictives et sans fondement, à l'image de l'instauration d'une caution de retour. Les étudiantes et étudiants internationaux sont une richesse pour notre pays et participent du dynamisme de notre communauté artistique et académique.

Les restrictions prévues par la loi produiront un effet absolument délétère sur le nombre, l'origine géographique et la situation sociale des étudiants pouvant venir étudier en France et auront de graves conséquences pour les mondes de l'art et du design, pour la recherche, pour l'écosystème de la culture dans son ensemble. Depuis toujours, les communautés artistiques s'enrichissent de circulations internationales permanentes. Le repli nationaliste que porte cette loi signifie un appauvrissement qui fragilise les liens tissés pendant des décennies avec certains pays, notamment ceux de la francophonie. L'ANdÉA réaffirme donc son opposition ferme et déterminée à cet ensemble de mesures, indignes des valeurs d'accueil, de fraternité et de liberté que doit continuer de porter la France dans le monde.